

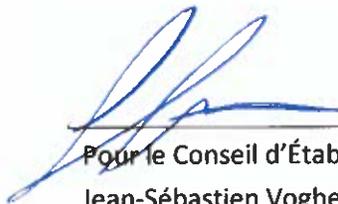
## RAPPORT ANNUEL DE GESTION

### Conseil d'établissement

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'année 2023-2024 tire à sa fin et nous pouvons être fiers de ce que nous sommes comme école. Je tiens à souligner le travail exceptionnel du personnel du Grand-Chêne, qui a su encore cette année offrir un milieu éducatif de qualité à nos enfants. Un grand merci aussi aux parents bénévoles, et particulièrement aux parents de l'OPP, pour leur temps si précieux dans les nombreuses activités qui font de notre école un milieu unique. Un grand merci également à notre nouvelle directrice, Mme Valérie Côté, qui embarqué dans le bateau en plein milieu d'année avec enthousiasme et détermination. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur elle pour mener notre école. Merci également à Mme Aurélia Benéteau, qui a été présente jusqu'en février et qui a été un modèle d'engagement et de collaboration pour notre école et son équipe. La participation de tous permet de créer un milieu de vie agréable, stimulant et enrichissant pour nos enfants. C'est une grande richesse qu'il faut continuer de cultiver.

Au nom des membres du conseil d'établissement, nous sommes heureux de nous impliquer afin que l'école poursuive sa mission auprès des élèves et que tous y vivent pleinement les valeurs de l'école : l'engagement, le respect et la collaboration.



---

Pour le Conseil d'Établissement,  
Jean-Sébastien Voghel  
Président

## UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école du Grand-Chêne est située à Sainte-Julie, une municipalité de 31 030 habitants. Le bassin des élèves qui la compose est constitué principalement du quartier du Domaine des Hauts-Bois ainsi que de plusieurs secteurs du centre de service scolaire pour les élèves en classe spécialisée. Le revenu moyen des ménages de la municipalité est de 112 251 \$ par année alors que pour la province, il est de 60 820 \$ par année. De plus, l'indice de défavorisation sociale (recensement de 2011) de ce quartier est négligeable (1). Par contre, il se peut que certains élèves des classes spécialisées proviennent de quartiers moins favorisés.

L'école travaille en partenariat avec le CISSSME, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de santé publique. L'école a également un partenariat avec La Maison des Enfants de Varennes pour des projets de lecture et un service de courrier-conseil personnel aux élèves. Une collaboration avec la ville de Sainte-Julie permet aussi des projets pour la lecture. Finalement, l'école travaille en partenariat avec certains professionnels de la santé (hygiéniste dentaire ou l'école de la vue).

Pour l'année 2023-2024, nous avons accueilli 220 élèves de 4 à 12 ans répartis de la façon suivante :

- 9 élèves au préscolaire 4 ans régulier;
- 18 élèves au préscolaire 5 ans régulier;
- 17 élèves en classe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif (deux classes);
  - Dont une intégration en classe régulière
- 176 élèves au primaire répartis en 9 groupes sous la supervision des titulaires et des spécialistes qui en ont la responsabilité.

La grande majorité des élèves en classe régulière proviennent du secteur et la plupart des familles sont favorisées. Quant aux élèves des classes d'enseignement spécialisé, certains proviennent du secteur et d'autres de l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire des Patriotes. Parmi nos élèves, la majorité se rend à pied, quelques-uns en autobus ou par transport adapté (berlines).

Une équipe de douze titulaires dispense les divers programmes de cours du secteur régulier et d'adaptation scolaire en conformité avec le Programme de formation de l'école québécoise. Nous comptons également, parmi les membres du personnel, quatre enseignant(e)s spécialistes, une enseignante à temps partiel, une orthopédagogue, une directrice, une secrétaire, deux concierges, une technicienne en service de garde, six

éducatrices, deux surveillantes, quatre techniciennes en éducation spécialisée et deux préposées aux élèves handicapés. De plus, une équipe de professionnelles dont une orthophoniste, une psychologue et une psychoéducatrice se joignent à notre communauté éducative afin d'aider les élèves en difficulté et de contribuer à leur réussite ainsi qu'à leur bien-être. Les services d'une hygiéniste dentaire, d'une infirmière et d'une travailleuse sociale (au CLSC) sont également offerts.

## Table des matières

1.	Présentation du conseil d'établissement .....	6
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement .....	6
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement .....	6
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2	Activités réalisées et décisions prises .....	7

## 1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Nathalie Champagne	Enseignante	Sept. 2023	1 an
Cathy Léveillé	Technicienne en service de garde	Sept. 2023	6 mois
Clermont Sonia	Éducatrice service de garde	Mars 2023	4 mois
Voghel Jean-Sébastien	Parent, Président	Sept. 2022	2 ans
Karan Sanja	Psychoéducatrice	Sept. 2023	1 an
Sophie Léonard	Enseignante	Sept. 2023	1 an
Leclerc Jonathan	Parent, Vice-président	Sept. 2023	2 ans
Marylène Chartier	Parent, Représentante au Comité de parents	Sept. 2022	2 ans
Marie-Claire Vaillancourt	Parent, Représentante au Comité de parents	Sept. 2023	2 ans
Catherine Guimond	Parent, Substitut	Sept. 2022	1 an
Véronique Goulet	Parent, Substitut	Sept. 2022	1 an
Laurence Charlebois	Parent, Substitut	Sept. 2022	1 an
Sandra Collin	Parent, Substitut	Sept. 2022	1 an

## 2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
13-09-2023	Ordinaire à la suite de l'AG des parents
19-10-2023	Ordinaire
16-11-2023	Ordinaire
18-12-2023	Ordinaire
16-01-2024	Ordinaire
27-02-2024	Ordinaire
19-03-2024	Ordinaire
25-04-2024	Ordinaire
28-05-2024	Ordinaire
25-06-2024	Ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <b>(si applicable)</b>			
Évaluation du projet éducatif	11-2023		À faire
Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <b>(si applicable)</b>	04-2024	Adopté	
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	06-2024	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	11-2023	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	05-2024	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	05-2024	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	05-2024	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	12-2023	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire <b>(si applicable)</b>			
Formation de comités (ex : sous-comité sur un sujet en particulier) <b>(si applicable)</b>			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement <b>(si applicable)</b>			
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	03-2024	Consulté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	09-2023	Information donnée	
Transmission de documents à l'intention des parents <b>(si applicable)</b>			
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique <b>(si applicable)</b>			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	05-2024	Consulté	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant <b>(si applicable)</b>			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études <b>(si applicable)</b>			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex : éducation à la sexualité) <b>(si applicable)</b>			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2024	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Toute l'année	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultation des parents <b>(si applicable)</b>			
Consultation des élèves ou d'un groupe d'élèves <b>(si applicable)</b>	06-2024	Consultation effectuée	Résultats présentés au CÉ de juin
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex : activités parascolaires)	09-2023	Consulté	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme <b>(si applicable)</b>			

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement <b>(si applicable)</b>			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) <b>(si applicable)</b>			N/A
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-2024	Adopté	
<b>Autres activités réalisées (ex : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Approbation des levées de fonds	Toute l'année		
Création d'un OPP	09-2023		
Dérogation à la politique alimentaire pour certains évènements	Octobre 2023		CÉ # 23-24-010

